

PLAN DE RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

2024 - 2025



“ Nous reconnaissons que la réconciliation avec les Peuples Autochtones est un processus continu qui nécessite un engagement à long terme. Au cours des prochaines années, Transfert Environnement et Société entend renforcer et étendre sa contribution au processus de réconciliation avec les Peuples Autochtones en vue d'être un acteur d'impact sur cet enjeu important. Notre engagement de longue date pour la justice sociale et la construction d'un avenir plus juste nous guide dans cette démarche. ”



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|---|
| Préambule | 1 |
| Fondement de la démarche | 2 |
| La réconciliation en 5 principaux volets | 3 |
| Nos engagements clés pour la réconciliation | 4 |
| Un plan · 8 objectifs · 21 actions | 5 |
| À propos de Transfert | 8 |

PRÉAMBULE

Depuis plus d'une décennie, l'engagement de Transfert Environnement et Société envers la réconciliation avec les autochtones s'ancre solidement dans son ADN.

À multiples égards, Transfert se distingue par ses pratiques inclusives, respectueuses et collaboratives à l'endroit des communautés autochtones.

Au fil des années, Transfert a tissé des liens privilégiés avec la grande majorité des Nations autochtones au Québec, participant aussi activement au dialogue avec différentes organisations et communautés autochtones en Ontario.

En 2019, une formation a été lancée pour sensibiliser et éclairer nos équipes, clients et partenaires sur les enjeux cruciaux touchant les Peuples Autochtones, renforçant ainsi notre compréhension des réalités contemporaines.

Cette démarche s'est renforcée en 2022, alors que Transfert ajoutait sa voix à l'appel visant le gouvernement du Québec pour l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones, affirmant ainsi notre soutien à un développement durable et respectueux de ces communautés.

Forts de ce bagage, les membres de notre équipe se sont réunis en mai 2024, accompagnés d'un formateur autochtone de l'Institut Ashukan, pour réfléchir collectivement à la réconciliation nationale et **définir le rôle que Transfert peut et doit jouer en tant qu'acteur d'impact.**

Notre Plan de réconciliation avec les Peuples Autochtones 2024-2025, établit nos priorités d'intervention pour l'année à venir, et guidera notre équipe dans la concrétisation de nos engagements.

Ce plan se veut un premier pas pour structurer de nouvelles habitudes et approches qui s'inscriront progressivement dans les façons de faire de l'entreprise.

Avant son adoption, notre plan a été soumis pour commentaires et bonifications à l'équipe de l'Institut Ashukan avec laquelle nous collaborons. Nous la remercions très chaleureusement pour son aide précieuse.

FONDEMENT DE LA DÉMARCHE

En 2015, la Commission sur la vérité et la réconciliation du Canada lançait 94 appels à l'action visant à remédier aux séquelles laissées par les pensionnats et à faire avancer le processus de réconciliation.

L'un de ces appels s'adressait à toutes les entreprises privées œuvrant au pays afin qu'elles deviennent, elles aussi, des alliées de la réconciliation. En résumé, cet appel invitait les entreprises à :

- S'assurer de former et sensibiliser leurs équipes et dirigeant-es à propos de l'histoire, des droits et des réalités des Peuples Autochtones.
- S'engager dans un dialogue constructif avec les Peuples Autochtones.
- Faire la promotion d'une équité et des avantages à long terme par le biais de partenariats significatifs.

Firme d'impact spécialisée en participation publique et en acceptabilité sociale, Transfert Environnement et Société répond à l'appel de la Commission sur la vérité et la réconciliation, convaincue que son équipe peut et doit jouer un rôle clé dans la réconciliation avec les Peuples Autochtones.



Expertise en participation publique

Nous organisons des consultations significatives et inclusives avec les communautés autochtones, permettant ainsi de mieux comprendre leurs besoins et aspirations et intervenons pour veiller à leur prise en compte.



Influence sur les politiques publiques et d'entreprise

Nous prodiguons des conseils stratégiques en nous assurant que nos client-es tiennent compte des réalités et des droits des Peuples Autochtones.



Opportunités de collaboration

Nous collaborons avec les communautés autochtones, afin de développer des projets et des initiatives novateurs en participation publique.

Consciente de ces opportunités et soutenue par ses valeurs de justice sociale, Transfert répond à l'appel de la Commission et agit comme alliée de la réconciliation par la mise en place d'une série d'actions concrètes, qui s'ajoutent à de nombreuses autres déjà mises en œuvre, que nous souhaitons structurer et systématiser avec ce plan.

LA RÉCONCILIATION EN 5 VOLETS

La notion de réconciliation avec les Peuples Autochtones est un processus complexe et en constante évolution. Transfert la conçoit comme une démarche d'amélioration continue, s'inscrivant dans différents volets et touchant divers aspects de son existence en lien avec la relation entre les Peuples Autochtones et le reste de la société, notamment :

Volet économique : La réconciliation économique vise à réduire les écarts socio-économiques entre les Peuples Autochtones et le reste de la population, en favorisant l'autonomie économique des communautés autochtones, en renforçant l'accès à l'emploi, à l'éducation et aux opportunités économiques, et en reconnaissant et en comprenant l'importance de l'économie traditionnelle autochtone.

Volet culturel : La réconciliation culturelle vise à reconnaître, protéger et promouvoir la culture, la langue, les traditions et les savoirs des Peuples Autochtones, en s'engageant à les préserver et à les célébrer.

Volet environnemental et territorial : La réconciliation environnementale et territoriale avec les Peuples Autochtones repose sur une reconnaissance de leur lien particulier avec la terre, tant sur le plan historique que contemporain, et sur l'importance de leurs connaissances pour la préservation de l'environnement. Ce volet vise ainsi à respecter leur autonomie et à prendre en compte leurs perspectives concernant l'utilisation des ressources naturelles et la gestion des territoires, en vue de bâtir des collaborations porteuses pour la protection des écosystèmes et la lutte aux enjeux plus globaux, tels que les changements climatiques.

Volet éducatif : La réconciliation éducative vise notamment à participer aux efforts pour faire connaître l'histoire, la culture et les réalités des Peuples Autochtones de manière respectueuse et équilibrée et à promouvoir la conscience interculturelle.

Volet juridique : La réconciliation juridique vise notamment à reconnaître et à protéger les droits ancestraux et les traités des Peuples Autochtones et à lutter contre les injustices systémiques.

En abordant la réconciliation sous l'égide de ces 5 volets, Transfert participe, à son échelle, à construire une relation renouvelée et respectueuse entre les Peuples Autochtones, les initiateurs de projets et les communautés avec lesquelles nous avons le privilège de collaborer.

NOS ENGAGEMENTS CLÉS POUR LA RÉCONCILIATION

Transfert s'engage à l'égard de la réconciliation, à l'échelle de sa mission, de son organisation, de ses pratiques et de ses interventions. Cet engagement constitue le fondement duquel découlent les objectifs et priorités de notre Plan.

UNE CONTRIBUTION RENFORCÉE DANS 5 DOMAINES

RESPECT ET RECONNAISSANCE

Veiller à ce que la présence autochtone sur le territoire, ainsi que le contexte de droits et d'intérêts spécifiques, soient reconnus de manière éclairée dans les orientations fondamentales de l'entreprise, ses communications et les démarches encadrées par celle-ci.

FORMATION ET SENSIBILISATION

Renforcer notre compétence collective à l'égard de l'histoire, de la culture et des réalités contemporaines des Peuples Autochtones et veiller à l'application des meilleures pratiques favorisant un consentement libre, préalable et éclairé dans les démarches encadrées par Transfert.

MISE EN VALEUR DE L'EXPERTISE AUTOCHTONE

Développer notre réseau de collaboration avec des expert·es autochtones pouvant intervenir à divers niveaux dans nos mandats.

RESPONSABILITÉ

Mettre sur pied une structure interne facilitant le suivi et la mise en œuvre de notre plan de réconciliation et l'atteinte de ses objectifs.

REDDITION DE COMPTE

Être transparent·e sur les actions et les engagements pris envers la promotion de la réconciliation, en rendant compte publiquement des progrès réalisés et des résultats obtenus.

UNE CONTRIBUTION PLUS ÉTENDUE À 3 NIVEAUX

SERVICES CONSEILS - RÉCONCILIATION AUTOCHTONE

Développer et faire rayonner nos services conseils en matière de réconciliation autochtone.

PRO BONO

Faire connaître davantage les possibilités d'intervention pro bono et l'admissibilité des organisations autochtones.

RETOMBÉES LOCALES

Favoriser le recours aux services d'entreprises autochtones lors de l'organisation d'événements et de rencontres se tenant à proximité ou au sein de communautés autochtones.

OBJECTIFS

ACTIONS

RESPECT ET RECONNAISSANCE

Objectif · 1

Veiller à ce que la présence autochtone sur le territoire, ainsi que le contexte de droits et d'intérêts spécifiques soient reconnus de manière appropriée dans les orientations fondamentales de l'entreprise, ses communications et les démarches encadrées par celle-ci.

1. Élaborer l'énoncé d'engagement de Transfert à l'égard de la réconciliation.
2. Ajuster la mission et la vision de l'entreprise.
3. Ajuster les principes de collaboration de l'entreprise.
4. Élaborer des approches de reconnaissance adaptées pour les rencontres facilitées.

FORMATION ET SENSIBILISATION

Objectif · 2

Renforcer notre compétence collective à l'égard de l'histoire, de la culture et des réalités contemporaines des Peuples Autochtones et veiller à l'application des meilleures pratiques favorisant un consentement libre, préalable et éclairé dans les démarches encadrées par Transfert.

5. Offrir une formation annuelle aux professionnel·les de Transfert sur les réalités et enjeux autochtones, et s'assurer qu'elle soit donnée par une personne autochtone.
6. Former toutes les nouvelles ressources intégrant l'équipe Transfert sur les réalités et la réconciliation autochtones, et valider l'acquisition des connaissances.
7. Mettre à jour la formation interne obligatoire aux trois ans.
8. Inclure un point d'information et d'analyse sur les peuples et réalités autochtones à l'ordre du jour lors des rencontres d'équipe.
9. Faire une vigie des formations offertes sur la réconciliation avec les Peuples Autochtones et offrir à nos professionnel·les de les inclure à leurs objectifs perfectionnement.
10. Promouvoir les formations offertes par Transfert et ses collaborateurs·trices en matière de relations autochtones et de réconciliation.
11. Promouvoir la traduction en langue autochtone de documents de référence lorsque des consultations sont menées auprès de communautés autochtones.

OBJECTIFS

ACTIONS

MISE EN VALEUR DE L'EXPERTISE AUTOCHTONE

Objectif · 3

Faire grandir et rayonner notre réseau de collaboration avec des entreprises et expert·e·s autochtones.

12. Élargir notre réseau de collaborateur·trices pour chacun des volets de réconciliation et maintenir des liens actifs avec ceux-ci.

SERVICES CONSEILS - RÉCONCILIATION AUTOCHTONE

Objectif · 4

Faire grandir et rayonner nos services conseils en matière de réconciliation autochtone.

13. Inclure systématiquement la question de la réconciliation et des relations avec les Peuples Autochtones lors de la définition des mandats avec les client·es et dans les offres de services.

14. Faire rayonner davantage nos services conseils en matière de réconciliation par le biais des outils de communication de l'entreprise.

RETOMBÉES LOCALES DES RENCONTRES

Objectif · 5

Recourir aux services d'entreprises autochtones lors de l'organisation d'événements et de rencontres se tenant à proximité ou au sein de communautés autochtones.

15. Tenir à jour notre liste de fournisseurs de services et produits autochtones dans les régions où nous œuvrons.

16. Se servir des activités d'engagement avec les communautés concernées pour connaître et solliciter les fournisseurs et services disponibles (traiteur, sécurité, impression, location d'équipements, etc.).

OBJECTIFS

ACTIONS

PRO BONO

Objectif · 6

Faire connaître davantage les possibilités d'intervention pro bono et l'admissibilité des organisations autochtones.

17. Être proactif dans l'identification d'accompagnements potentiels pro bono auprès d'organisations autochtones.

18. Être proactif dans le partage d'information sur le programme pro bono auprès d'intervenant·es et d'organisations autochtones.

RESPONSABILITÉ

Objectif · 7

Faciliter le suivi et la réalisation des objectifs du plan de réconciliation.

19. Mettre sur pied un comité interne pour suivre la mise en œuvre du plan de réconciliation.

20. Mettre sur pied une structure interne appuyant les équipes projet en matière de réconciliation dans la réalisation de leurs mandats.

REDDITION DE COMPTE

Objectif · 8

Être transparent en regard de nos actions et engagements en faveur de la réconciliation autochtone.

21. Rendre compte publiquement des progrès réalisés et des résultats obtenus en produisant annuellement un rapport de reddition de compte et d'impact en matière de réconciliation.



À PROPOS DE TRANSFERT

Firme d'impact spécialisée en acceptabilité sociale et en participation publique, Transfert s'est donnée pour mission de bâtir des ponts entre les porteurs de projets et leurs communautés d'accueil.

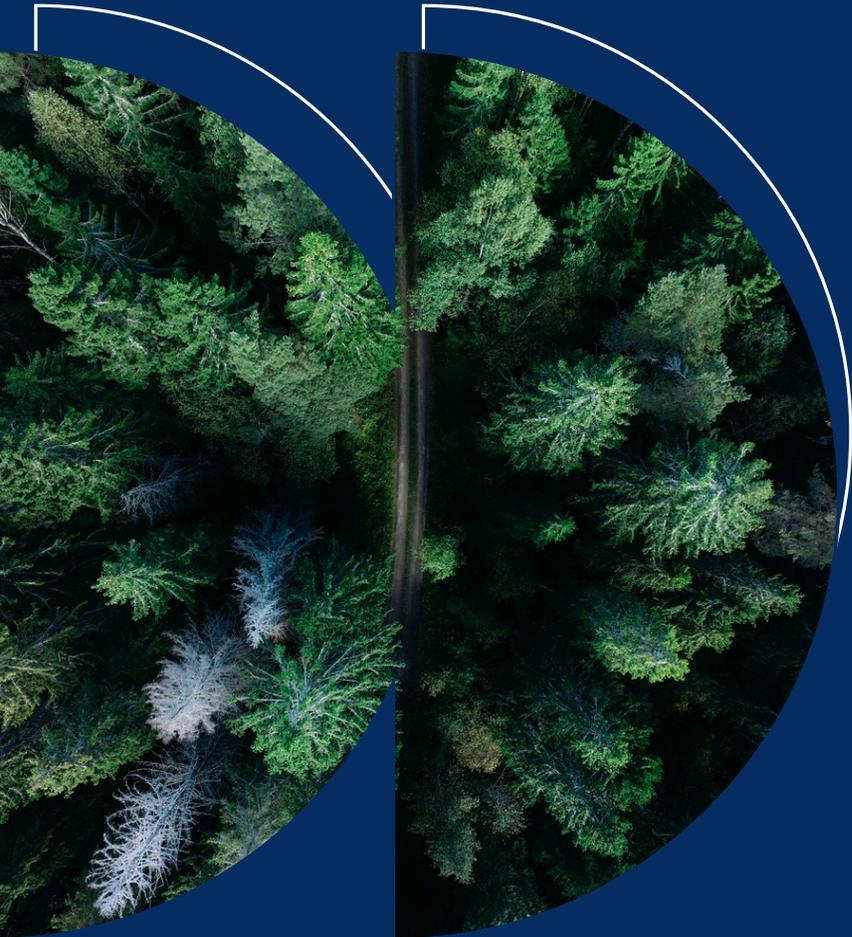
Forte d'une équipe talentueuse, elle œuvre auprès d'entreprises actives dans les secteurs minier, industriel, de l'aménagement du territoire, des transports et des énergies renouvelables. Son expertise unique vise à conjuguer les objectifs d'affaires des entreprises aux besoins et aux attentes socio-économiques, communautaires et environnementales des collectivités locales.

Certifiée B Corp, Transfert préconise une approche gagnante pour tous : les organisations, la société civile, les citoyen·nes et l'environnement.

Transfert offre une expertise unique et d'avant-garde en relation avec les communautés, en concertation, en communication stratégique, et en facilitation de rencontres multipartites.

Les démarches sociales préconisées par Transfert permettent aux organisations de faire face aux exigences élevées d'engagement des parties prenantes et d'acceptabilité sociale. Transfert c'est une équipe multidisciplinaire aux expertises de pointe, travaillant dans toutes les régions du Québec, au Canada, et l'international.





Contact

514 276-7815

reconciliation@transfertconsult.ca

www.transfertconsult.ca

 **TRANSFERT**
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ